



Compte rendu

Assemblée Générale de l'Association

27 Avril 2019

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée 2018.
- Rapport des comptes 2018 par Mr HAUSSETETE Expert-Comptable et Mr LECAUDE Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes par l'assemblée
- Rapport moral du Président 2018.
- Projets du Conservatoire pour 2019.
- Modification des statuts Article 1 et Article 9
- Remplacement des membres sortants
- Questions diverses.

Le Président accueille les participants et déclare l'assemblée ouverte à 10h00. Il remercie pour leur présence les membres de l'association, les salariés permanents ; Sabrina, Patricia et David et notre Commissaire aux comptes M. LECAUDE ainsi que nos Experts Comptables M. HAUSSETETE et Mme HAUSSETETE.

Le Président précise que les votes pour les différentes résolutions se feront à bulletins secrets, comme le prévoit nos statuts. Les bulletins ont été remis aux participants à jour de leur cotisation lors de l'émergement de la liste de présence.

Le quorum de cette assemblée générale s'établit comme suit :

Membres actifs : 219

Membres à jours de cotisation : 41

Membres présents : 30

Procurations : 9

Membres à jours et présents : 21

Total des votants : 30

Le Président présente le :

RAPPORT DE GESTION Année 2018

Madame, Monsieur,

Nous vous avons réunis, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de l'association, pour que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de ce même exercice.

Nous précisons que les convocations à l'assemblée générale comme prévu par l'article R. 223-18 du Code de commerce vous ont été adressées quinze jours avant la date de l'assemblée.

1. Établissement des comptes annuels

Nous vous indiquons que les comptes annuels de l'association, soumis à votre approbation, ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes.

Les comptes vous seront présentés par Mr HAUSSETETE expert-comptable et validés par notre commissaire aux comptes Mr LECAUDE.

2. Situation et activité de l'association :

Le CMH est bénéficiaire de 4 415 euros à la fin de l'exercice 2018. Pour mémoire le **bénéfice était de 6 112 euros** pour l'exercice 2017.

Les ventes du CMH sont plus élevées, soit **une augmentation de 23 203 €** par rapport à l'année précédente.

	2017	2018	Variation	
			en valeur	en %
PRODUITS				
Vente Travaux	21 248	42 647	21 339	100,43%
Emplacement	40 543	41 995	1 452	3,58%
Prestation de service	798	1 210	412	51,63%

La production immobilisée a **diminué de 6 118 €**.

	2017	2018	Variation	
			en valeur	en %
PRODUITS				
Production Immobilisés	20 446	14 328	- 6 118	- 29,92%

Les subventions versées par les organismes financeurs sont moins élevés, soit **une diminution de 16 835 €** par rapport à l'année précédente. Pour rappel, nous avons obtenu un FDI sur les années 2017 et 2018.

	2017	2018	Variation	
			en valeur	en %
PRODUITS				
Subvention exploitation	82 890	96 430	13 540	16,22 %
Subvention aux postes	299 226	268 851	- 30 375	- 10,15 %

Les dettes fournisseurs sont **de 12 308 €**, soit une diminution de 3 049 euros par rapport à l'année précédente.

Les dettes sociales sont plus élevées, soit **une augmentation de 1784 €**. La trésorerie étant tendue, nous avons eu quelques soucis pour respecter les délais de paiement. De plus, nous avons eu un contrôle de l'URSSAF. Nous avons eu un redressement de 38 euros sur 2 ans. En 2019, les charges sociales vont fortement diminuer du fait de la nouvelle législation sur les exonérations de charges salariales et patronales.

Les créances clients sont plus élevées, soit **une augmentation de 6 699 €**. En fin d'année, nous avons plusieurs créances encore dues soit 15 495 € par MMA et subvention formation. Le reste correspond à des retards d'adhérent restaurateur.

La trésorerie :

	2017	2018	Variation	
			en valeur	en %
TRESORERIE				
Disponibilité				
Banque + Caisse	- 25 895	- 48 514	- 22 619	87,34%

La Trésorerie est toujours fragile. Nous relançons régulièrement les adhérents. Les subventions attendues en fin d'année ont été réglé partiellement.

De plus, nous vous informons que nous avons changé de banque au 1er janvier 2019.

Le Président invite ensuite M. HAUSSETETE, Expert-Comptable et M. LECAUDE Commissaire aux Comptes à présenter les comptes 2018 de l'association. (Voir Annexe 1)

M. HAUSSETETE présente les tableaux du compte de résultat 2018 et du bilan au 31/12/2018 remis aux participants. Le résultat net s'établit à 4 415 €, il est positif. La situation financière de l'association est toujours déséquilibrée mais en lent redressement grâce aux efforts rigueur appliqués dans la gestion de l'association. Un fait marquant est à signaler cette année, un contrôle URSSAF. Celui-ci c'est bien passé et n'a donné lieu qu'à une remarque mineure.

M. LECAUDE présente le Rapport du Commissaire aux Comptes. Le risque de l'affaire « Aubine » est toujours présent puisque le dossier est en appel, mais compte tenu du décès de M. Aubine en début d'année, sauf poursuite de l'action par ses ayant droits, la procédure devrait s'éteindre.

L'approbation des Compte de l'Association est soumise au vote des membres sur le bulletin remis aux participants à jour de leur cotisation.

Le Président présente enfin le :

Rapport moral CMH année 2018

Nous voici à nouveau réuni pour notre assemblée générale qui est un moment privilégié de dialogue et d'échange.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence ici aujourd'hui et pour l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association.

Je remercie tout particulièrement SABRINA, PATRICIA et DAVID et toute l'équipe des salariés en insertion du CMH qui par leurs investissements respectifs nous permettent de mener à bien les actions que nous entreprenons tant sur les plans administratifs que techniques.

Un grand merci à l'équipe du bureau et du CA, sans leur aide au quotidien il nous serait bien difficile de faire fonctionner le CMH.

Je remercie aussi toutes les équipes de bénévoles qui par leurs actions au quotidien font vivre ce Conservatoire Maritime et permettent de créer ce lien avec les salariés en insertion. Merci à tous ceux qui apportent leurs compétences, tant sur le plan de l'administration que sur le plan technique (parfois les deux), à notre association.

Un grand merci à nos partenaires institutionnels et privés qui nous permettent de nous maintenir à flot contre vents et marées et qui nous ont suivis, même, dans les périodes difficiles que nous avons traversées.

L'année écoulée a été celle de mon cinquième mandat en tant que président. Il a été très riche, tant par le suivi de l'organisation que sur le plan du redressement financier que nous menons depuis plusieurs années. Les conditions de travail au hangar 43 continuent à perturber fortement notre fonctionnement mais la COMMUNAUTE URBAINE s'est d'ores et déjà engagée pour notre relogement au Hangar 42 dès la fin de cette année.

Notre association compte à ce jour 219 membres actifs, dont 41 à jour de leurs cotisations. Je vous rappelle la nécessité d'être à jour de vos cotisations pour pouvoir participer aux différents votes.

Un bref retour sur 2018.

Le chantier d'insertion

Je tiens à mettre en exergue notre chantier d'insertion. Cette année a été excellente en matière de résultats. Les sorties positives ont été plus nombreuses qu'en 2017 et je souhaite souligner le très bon travail réalisé par notre équipe encadrante. Un grand merci à

Patricia et David qui par leurs professionnalismes et leurs engagements permettent aux 20 salariés de réussir leurs projets personnels d'insertions et de compter de nombreux retours à l'emploi pour ces salariés.

Il est à noter que le chantier d'insertion bénéficie d'une meilleure reconnaissance de la part de nos organismes de tutelles. Ils apprécient les efforts qui sont faits en matière de gestion et de résultats par l'équipe du Conservatoire Maritime.

Le chantier en quelques chiffres :

Encadrement du personnel sur les diverses activités du chantier (34 personnes en tout).

NOMBRE DE BATEAUX EN HIVERNAGE : 48 bateaux + 23 bateaux appartenant au CMH

Nombre de bateaux en chantier : 20

Manœuvre et manutention : 8 bateaux

PRODUCTION :

HEURES PAYES : 29 920 h - HEURES D'ABSENCES : 5 369 h - HEURES DE FORMATION : 1 058 h – HEURES IMMERSION & INTERIM : 500h

Soit 19 873 heures réellement travaillées.

Vous pourrez trouver un détail des chiffres dans le rapport de gestion qui est à votre disposition.

Trésorerie

Notre trésorier Ronan DANIEL a accompli un travail remarquable durant toute l'année écoulée. Il a contacté un grand nombre de membres afin de collecter les échéances en souffrance. Je le remercie ainsi que ceux d'entre vous qui lui ont répondu positivement. Il reste cependant quelques irrédutibles que nous ne pouvons tolérer plus longtemps. Il est en effet inacceptable que les montants des emplacements ou des travaux réalisés soient réglés avec plus de six mois de retard. Cette association n'a pas une trésorerie pouvant supporter de tels agissements et cela est totalement contraire aux règles de l'association.

Les adhésions

Nous avons mis en place depuis 2017 de nouvelles adhésions pour les couples et les familles.

Cela nous permet d'augmenter le nombre d'adhérents, voir arriver des jeunes et rendre encore plus conviviale et familiale notre association.

Adhésion membre	55 €
Adhésion couple	70 €
Adhésion famille	90 €

Dans le cadre de votre adhésion, vous avez la possibilité d'utiliser le parc machine.

Nous vous rappelons que l'utilisation des machines-outils se fait sous votre entière responsabilité et qu'en aucun cas la responsabilité du Conservatoire Maritime du Havre ne saurait être engagée.

Les machines à bois sont réputées dangereuses et nous vous engageons à vous former à leur utilisation.

Notre encadrant technique organisera des démonstrations à l'utilisation des machines-outils en toute sécurité, sur demande de la part des membres qui souhaiteraient les utiliser.

Les projets en cours

Le 12 M² du Havre TADORNA, ce projet financé en partie par la ville du Havre et par nos partenaires NYK et SDV avance très lentement. Une fin de travaux est espérée courant 2020.

Les travaux ont redémarré en 2017, 2018 a été moins productif mais l'arrivée de menuisiers, au sein de l'équipe de David, devrait nous permettre de les relancer en 2019.

Un second projet suit son cours c'est la restauration du DRAGON ESNEQUE.

Ce projet est piloté par nos deux collègues Mrs Denis PERIE et François MERAY, je tiens à leur exprimer toute mon admiration pour la qualité du travail réalisé et la patience dont ils ont fait preuve à notre égard. Aujourd'hui il va falloir retrouver de nouveaux adhérents pour reprendre ce projet et le terminer, je compte sur vous pour relever ce défi et faire aussi bien que nos deux collègues.

Ce projet de renaissance de l'ESNEQUE est un vrai challenge et j'espère qu'en 2020 ce beau DRAGON pourra retrouver son élément naturel et permettre à un grand nombre d'adhérents et de salariés de naviguer à son bord.

Voilà une transition pour aborder un sujet qui me tient particulièrement à cœur, l'utilisation de nos bateaux.

Comme vous le savez Brocéliande a été inauguré fin 2012 par Monsieur le Maire du Havre. Ce projet « voyage au bout du bateau N° 2 » a permis aux personnels du chantier

d'insertion et aux membres de l'association de naviguer ensemble et tisser ces liens entre tous. Je tiens à remercier toute l'équipe de la commission flotte pour son implication dans ce projet de navigation et je vous engage tous à vous rapprocher de celle-ci pour que cette initiative devienne collégiale. Je compte donc sur votre investissement à tous pour que ce projet de navigation et d'autres puissent se réaliser et soient un franc succès.

La CVH 2018

Elle a eu lieu début septembre, une météo clémente a encouragé les régatiers. Cette édition, organisée par la SRH a vu très peu de bateaux sur l'eau. Le CMH était représenté par Hervé DUTHIL et son équipage du requin HARVEY qui a gagné cette édition.

En 2019, l'organisation de cette compétition sera assurée par notre partenaire, la société des Régates du Havre (SRH), nous aurons le plaisir de participer à cette belle course avec quelques-uns de nos plus beaux bateaux. Nous comptons sur la participation du plus grand nombre de nos adhérents. C'est un très beau rassemblement de la belle plaisance Havraise qui est très bien organisé par notre partenaire depuis de nombreuses années ce dont nous le remercions vivement.

Voyage au bout du bateau N°3

En juin 2018 une équipe du chantier d'insertion est partie régater à BENODET dans le cadre du challenge métrique.

La réussite de ce projet, est à mettre au crédit de Bruno Peter et Ronan Daniel, je les en remercie vivement tous les deux. Il en va de même pour toute l'équipe projet, David, Hervé, Jean-Marc, Patrick ainsi que toute l'équipe du chantier qui s'est mobilisée. Grâce à eux tous, par leur aide et leur présence, ils ont permis de faire de ce nouveau Voyage au bout du bateau un vrai succès.

ALIBI II a été le support utilisé lors des régates, il a été remis en état par toute l'équipe. Un convoi est parti du Havre avec Francisco comme chauffeur et trois personnes de cette équipe, Flavien, Christopher et Thomas, accompagnés par deux skippers du CMH ont navigué lors de ces 3 jours de régates. Ils ont fièrement remporté le challenge des 5.5 MJL Classique. Le trophée, leur a été remis par le président du challenge métrique, Mr Olivier Champeaux, sous les applaudissements de tous les régatiers fort nombreux sur le plan d'eau de Bénodet.

Les nouveaux projets

Fin 2018, nous avons décidé de lancer, parmi les membres du CA, un concours d'idée. Il a pour but de développer de nouvelles activités au sein du CMH afin de compléter

l'activité sur les bateaux et permettre le développement de notre chantier d'insertion. Plusieurs projets ont été proposés, l'un d'eux toujours dans le domaine du bois, présenté par notre encadrant technique David, a été retenu.

Il a pour but de réaliser des monuments funéraires provisoires en bois. Certes le sujet peut paraître, étonnant, mais il a le mérite d'être simple à mettre en œuvre et répond à un besoin identifié.

Nous en sommes à l'étude de faisabilité et nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce projet courant 2019.

A ce jour nous travaillons très sérieusement sur le projet Marina Belle plaisance et sur la création des bateaux partagés.

Il s'agit dans le premier cas de réaliser un port à flot dans le bassin devant les hangars. Ce très beau projet mettra en valeur ce bassin et permettra aux bateaux de notre association d'être sur l'eau durant la belle saison et ils pourront ainsi naviguer plus facilement.

Dans le cadre du second projet, il consiste à confier des bateaux à nos adhérents qui souhaiteraient naviguer, les modalités financières sont en cours d'étude.

Je vous invite, si ces projets retiennent votre attention à en prendre connaissance auprès des membres du CA et du Bureau afin de les découvrir et y participer.

Le déménagement

Comme nous l'avons évoqué précédemment 2019 sera l'année de notre déménagement dans le HANGAR 42. Celui-ci interviendra fin 2019, sauf évènement inconnu à ce jour.

Ce déménagement définitif verra nos surfaces se réduire et tous les bateaux de nos adhérents ne pourront pas se voir attribuer une place dans ces nouveaux locaux.

Ce déménagement aura un coût pour chacun des membres ayant un bateau en travaux au CMH.

Nous vous invitons à prendre contact avec le bureau, dès que possible, afin d'organiser ce déménagement et en connaître les modalités.

Ce déménagement entraîne nécessairement la mise en vente d'une partie des bateaux appartenant au Conservatoire Maritime si nous voulons répondre aux contraintes d'espace de stockage qui nous seront attribués.

Une liste de ces bateaux est disponible et pour ceux de nos adhérents qui seraient intéressés, les membres du CA se tiennent à leurs dispositions pour évoquer la cession du bateau qui retiendrait leur choix.

Conclusions

En conclusion notre association qui a connu des moments très difficiles depuis 2011 se redresse financièrement, les projets sont nombreux et les perspectives d'évolutions sont à prendre en considération dès maintenant. L'équipe du CA et moi-même nous comptons sur l'investissement de tous les membres du CMH afin que 2019 soit une année de développement pour notre association.

Mes chers amis je lance un appel de détresse, notre association n'a pas lieu d'exister si vous ne prenez pas en main très rapidement des projets. Si vous pensez comme moi que le patrimoine maritime mérite un très vif intérêt, que le volet social est essentiel à notre société, vous devez vous investir à nos côtés, relever vos manches et ne pas vous contenter du stockage de votre bateau au sec et à l'abri pour réaliser vos travaux. Nous sommes là pour vous aider, vous accompagner à concrétiser les projets et tisser un lien social solide entre toutes les composantes qui font la richesse de notre association.

Je vous remercie de m'avoir écouté et je compte sur vous tous pour faire de ce Conservatoire Maritime du Havre une association riche de ces nombreux projets patrimoniaux et sociaux, riches de membres investis ayant à cœur le développement du patrimoine maritime Français.

Modification des statuts

- Afin d'avoir la possibilité d'élargir les possibilités de diversification des activités de l'atelier d'insertion dans le respect des statuts de l'association, le Bureaux propose de modifier l'article 1 en complétant le dernier paragraphe avec le texte surligné :

Article 1 - Objectifs

.....

Insertion socioprofessionnelle pour du public en grande difficulté, **en utilisant les techniques et les moyens mis en œuvre par l'association.**

- Pour limiter les coûts et le travail que représente la convocation à l'Assemblée Générale, le Bureaux propose de modifier l'article 9 en y ajoutant paragraphe surligné :

Article 9 –

.....

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou sur la demande du quart au moins de ses adhérents, représentant au moins le quart des voix.

L'Assemblée Générale est convoquée par courrier électronique, exceptionnellement par courrier postal pour les membres n'ayant pas d'adresse de courrier électronique.

.....

Ces modifications sont soumises au vote des membres sur le bulletin remis aux participants à jour de leur cotisation.

Remplacement des Administrateurs

Administrateurs actuels (12):

Jean François BESSIERE

Pascal CORNU

Ronan DANIEL

Hervé DUTHIL

Jean Marc ESTIVAL

Claude HUNOT

Pascal LEFEBVRE

Christophe MARCHAND

Bruno PETER

Patrick REISET

Jean TARDIF

Jean Louis VELASQUE

Administrateurs sortants :

Bruno PETER

Jean Louis VELASQUE

Jean TARDIF

Candidats aux postes d'Administrateur :

Bruno PETER

Jean Louis VELASQUE

Jean TARDIF

Le vote pour la nomination des Administrateur se fait sur le bulletin remis aux participants à jour de leur cotisation.

Dépouillement des votes

Résolution N° 1 : Approbation des comptes 2018

Pour	Abstention ou nul	Contre	Résultat
30	0	0	Approuvés

Résolution N° 2 : Adoption du Rapport Moral 2018

Pour	Abstention ou nul	Contre	Résultat
30	0	0	Adopté

Résolution N° 3 : Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Bruno PETER	Pour	Abstention ou nul	Contre	Résultat
	26	3	1	Elu

Jean-Louis VELASQUE	Pour	Abstention ou nul	Contre	Résultat
	20	5	5	Elu

Jean-Louis VELASQUE n'étant pas à jour de sa cotisation lors de l'AG, son élection ne peut pas être validée.

Jean TARDIF	Pour	Abstention ou nul	Contre	Résultat
	24	6	0	Elu

Résolution N° 4 : Modification des Statuts (demandent une majorité des 2/3)

Article 1	Pour	Abstention ou nul	Contre	Résultat
	27	2	1	Acceptée

Article 9	Pour	Abstention ou nul	Contre	Résultat
	27	3	0	Acceptée

Annexe 1

Assemblée Générale du 27 Avril 2019 du Conservatoire Maritime

Compte de résultat 2018

	2018	2017
Produits de l'exercice		
- Ressources internes (Prestations et ventes)	85 851	62 589
- Variation production stockée	- 4 712	1 206
- Production immobilisée	14 328	20 446
- Subventions	96 430	82 890
-Cotisations et dons	2 950	3 300
TOTAL PRODUITS	194 847	170 431

Charges de l'exercice		
- Fournitures atelier et outillage	13 460	17 434
- Consommables	8 410	7 405
- Services extérieurs (sous traitance, entretien, assurances)	8 324	11 824
- Autres services extérieurs	18 771	17 818
- Impôts et taxes	5 309	5 726
- Salaires et appointements	311 866	319 334
- Cotisations sociales	64 379	65 634
- Aides emplois Etat	- 268 851	- 299 226
TOTAL CHARGES	161 668	145 949

Résultat brut d'exploitation	33 179	24 482
-------------------------------------	---------------	---------------

- Dotations aux amortissements	- 25 368	- 22 556
- Provisions (dotations et reprises)	278	2 301
- Résultat financier	- 4 209	- 3 250
- Résultat exceptionnel	535	5 135

Résultat net	4 415	6 112
---------------------	--------------	--------------

Bilan au 31/12/2018

ACTIF				PASSIF	
<u>Actif immobilisé</u>	Bruts	Amort.	Nets	<u>Réserves de l'Association</u>	
- Bateaux	223 041	112 816	110 225		79 843
- Agencements	14 296	14 296	-	- Fonds propres	4 415
- Matériel et outillage	26 366	20 913	5 453	- Résultat 2018	4 304
- Matériel transport	37 377	30 606	6 771	- Subventions investissement	
- Matériel bureau	2 892	2 465	427		
TOTAL	303 972	181 096	122 876	TOTAL	88 562
<u>Actif circulant</u>				<u>Dettes à court terme</u>	
- Stocks et travaux en cours	21 408	-	21 408	- Découverts	52 947
- Clients et divers	24 740	2 394	22 346	- Avances / commandes	6 986
- Subventions à recevoir	24 296	-	24 296	- Fournisseurs	12 308
- Disponibilités	1 914	-	1 914	- Dettes fiscales et sociales	32 037
TOTAL	72 358	2 394	69 964	TOTAL	104 278
TOTAL ACTIF	376 330	183 490	192 840	TOTAL PASSIF	192 840

Annexe 2

Rapport d'activité de 2018

ENCADREMENT ET ACTIVITE DU CHANTIER :

- Administratif : rapports d'activités de l'atelier, plans des hangars des emplacements des bateaux (documents sur Word & Excel). Entretien d'embauche. Evaluation des salariés
- Encadrements du personnel sur les diverses activités du chantier 34 personnes
- Information essentielle sur la sécurité et divers (causerie), vérification des caisses à outil prêté au personnel,
- Achats Matériel pour le chantier, Gestion magasin (fourniture chantier, magasinier),
- Réalisation de devis pour divers bateaux
- Passage des contrôles techniques des deux camions,
- Etude de projet pour nouvelle activité du CMH.

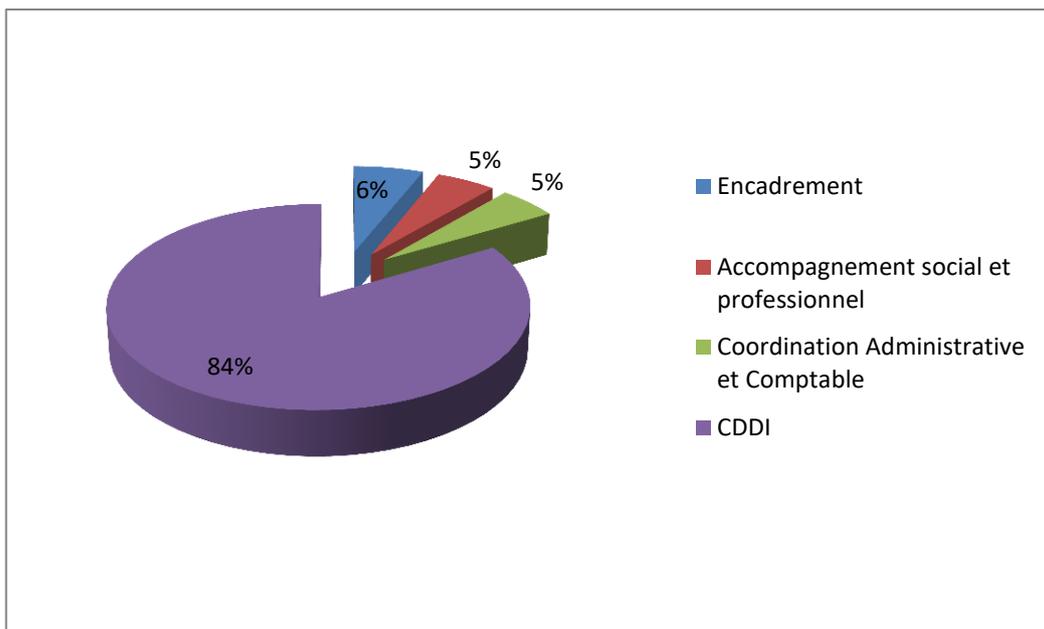
NOMBRE DE BATEAUX EN HIVERNAGE : 48 bateaux + 23 bateaux appartenant au CMH

NOMBRE DE BATEAUX EN CHANTIER : 20 bateaux

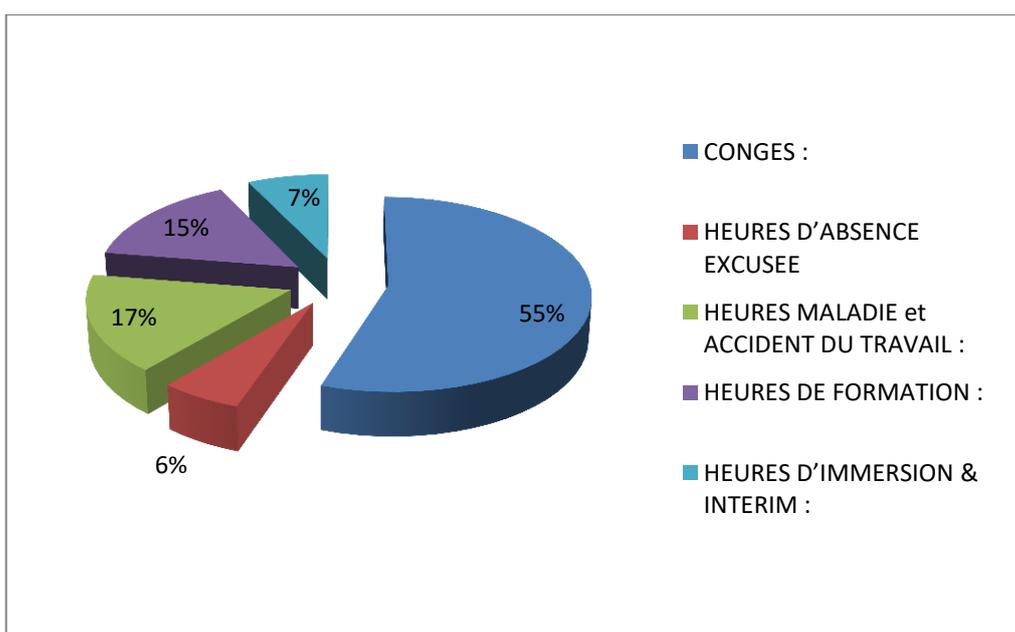
REPARTIONS DES HEURES PAYEES :

• REPARTIONS DES HEURES PAYEES :

Encadrement	1 820 h
Accompagnement social et professionnel	1 560 h
Coordination Administrative et Comptable	1 560 h
CDDI	24 980 h
HEURES PAYEES :	29 920 h



CONGES :	3 829 h
HEURES D'ABSENCE EXCUSEE	408 h
HEURES MALADIE et ACCIDENT DU TRAVAIL :	1 132 h
HEURES DE FORMATION :	1 058 h
HEURES D'IMMERSION & INTERIM :	500 h
HEURES REELLEMENT TRAVAILLEES :	22 993 h
HEURES DE PRODUCTION :	19 873 h



 **Notre action « Insertion professionnelle »**

Il est à noter que le chantier d'insertion bénéficie d'une meilleure reconnaissance de la part de nos organismes de tutelles, qui apprécie les efforts faits en matière de gestion et de résultats de l'équipe du Conservatoire Maritime.

Nous avons reçu de la part de ces organismes les félicitations sur les résultats obtenus, suite à nos actions entreprises pour la survie du Conservatoire.

Bilan de l'année 2018

Public accueillis sur l'année 2017	Nombre
Total :	34
Hommes	33
Femmes	1
Tranche d'âge :	
Moins de 26 ans	2
Entre 26 et 45 ans	23
Plus de 45 ans	9
Niveau de formation :	
Niveau I à III	1
Niveau IV	1
Niveau V	24
Niveau V bis	5
Niveau VI	3
Publics prioritaires :	
Bénéficiaires du RSA	30
Bénéficiaires de l'ASS	2
Travailleurs handicapés	
Habitants de ZUS	
Autres	2

Actions d'accompagnement social mises en œuvre en 2018	Nombre de salariés bénéficiaires
Logement	3 orientés vers les bailleurs sociaux
Santé	2 orientés vers Nautilia
Mobilité	7 orientés vers LH Mobilité
Budget	2 arrêts saisis sur salaire
Permis de conduire	6 orientés vers Action « C'est permis » 1 permis en accéléré en autofinancement
Justice	2
Administratif	34 orientés vers CPAM, CAF, POLE EMPLOI et la PREFECTURE, pour résolution de problèmes CMU, PAE, Indemnités maladie et AT, actualisation Pole Emploi, Titre de séjour

TRE	<ul style="list-style-type: none"> • 34 : Tous les bénéficiaires ont un accompagnement en interne pour la TRE (cv, lettre de motivation, proposition d'offre d'emploi, création d'espace informatique) • 34 Adaptions au poste de travail • 10 : Inscriptions dans les ETT et ETTI • 2 orientations « 24 heures pour l'emploi » • 1 orientation « Activ Emploi » • 1 orientation « Activ'Projet » • 5 PMSMP • 2 Orientations MRS • 2 orientations Job Dating
Parrainage	2 Mission locale (100 chances/100 Emplois) + un jury de professionnel représentant des employeurs

Nombre de mises en situation d'emploi :

Nous avons accueillis 34 bénéficiaires (dont 30 hors RSA)

- 5 personnes en période d'immersion

Formations engagées en 2018 :

Nombre total de salariés bénéficiaires d'une formation	23
--	----

Dont remise à niveau et FLE	3
-----------------------------	---

Dont nombre de salariés bénéficiaires d'une formation aux compétences clés	4
--	---

Dont nombre de salariés bénéficiaires d'une formation pré qualifiante ou qualifiante	4
--	---

Dont nombre de salariés bénéficiaires d'une action de formation professionnalisant (CACES, habilitations...)	12
---	----

Autres	
--------	--

TOTAL DES SORTIES ★	Nombre
Embauche en CDI dans la structure	
Embauche dans une autre SIAE	
Embauche en CDD de moins de 6 mois non aidé	2
Embauche en CDD de plus de 6 mois non aidé	1
Embauche en CDI non aidé	
Intégration dans la fonction publique	
Embauche en contrat aidé (secteur marchand)	3
Embauche en contrat aidé (secteur non marchand)	
Création ou reprise d'entreprise	
Entrée en formation	3
Autre sortie reconnue comme positive	1
Chômage	3
Inactif	
Autre situation connue	
Sans nouvelle	

En conclusion : 2018

Le Conservatoire Maritime se redresse financièrement des années difficiles écoulées. Le déménagement est prévu en fin 2019, début 2020.

Le Conservatoire continue ses efforts, afin de permettre la réinsertion professionnelle et sociale de nos salariés. Nous mettons tout en œuvre pour que chacun de nos adhérents puissent réaliser leur projet.

Le Conservatoire étudie plusieurs perspectives de développement : les mobiliers funéraires, la destruction des bateaux, la Marina Belle Plaisance et les bateaux partagés. Mais aussi la possibilité de nouveau aménagement dans nos futurs locaux, cela nous permettrait de mettre des petites unités en hauteur et de ce fait de libérer de la place dans le hangar.

Nous espérons que ce rapport de gestion, vous aura apporté toutes les précisions que vous pouvez attendre.